

Politique qualité 2023-2026 de l'IFSA

Depuis 2008, l'institut de formation s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Tout d'abord certifié ISO 9001 pour les formations initiales conduisant au diplôme d'Etat des Aides-Soignants et des Infirmiers, l'institut a obtenu la certification Qualiopi en juin 2022.

Même si ISO 9001 n'était pas une certification obligatoire, son obtention démontre la volonté institutionnelle de s'inscrire dans ce processus d'amélioration de la qualité. Depuis janvier 2022, la certification des organismes de formation est devenue obligatoire et c'est donc tout naturellement que nous avons poursuivi cette démarche vers la certification Qualiopi.

L'amélioration continue du système de management de la qualité repose non seulement sur la direction qui en assume la responsabilité, mais aussi sur l'implication de l'ensemble des collaborateurs créant ainsi une réelle plus-value en terme de culture qualité partagée.

Les axes stratégiques sont les suivants :

1) EVOLUTION REGLEMENTAIRE

- Assurer une veille législative et sa mise en application : veille du nouveau référentiel de formation IDE et mise en application du référentiel de formation AS conformément à l'arrêté du 10 juin 2021.
- Poursuivre son engagement dans l'universitarisation : partenariat, veille réglementaire
- S'inscrire dans le cadre du Schéma Régional des formations paramédicales

2) MANAGEMENT

- Poursuivre et développer le management participatif et continu de qualité
- Evoluer de la certification ISO 9001 vers la certification Qualiopi
- Maintenir et développer les compétences de l'ensemble du personnel dans le cadre du projet de l'institut d'une part et des projets professionnels et personnels d'autre part.

3) ORGANISATION PEDAGOGIQUE

- Assurer une continuité et une progression pédagogique des Unités d'Enseignement et modules sur l'ensemble des années.
- Améliorer ou maintenir la qualité des intervenants
- Adapter les méthodes pédagogiques aux nouvelles générations afin d'optimiser leurs apprentissages (Ludopédagogie, simulation, intégration du numérique, plateforme d'apprentissage)
- Accompagner l'apprenant à la construction personnalisée de son parcours pédagogique théorique et clinique,
- Analyser et prévenir les interruptions de formation
- Apporter une réponse adaptée aux besoins spécifiques des apprenants en situation de handicap.

4) ATTRACTIVITE DE L'INSTITUT

- Développer les actions de communication vers l'extérieur afin de faire connaître les activités au sein de l'IFSA au bénéfice des employeurs et des apprenants :
 - Actions de santé publique
 - Actions de formation continue
 - Accompagnement à la VAE
 - Formation par apprentissage
- Apporter une représentation réaliste de la formation et des métiers d'infirmier et d'aide-soignant auprès des potentiels candidats à l'entrée en formation et pour un emploi (forum, JPO, Job Dating.....)
- Mettre en place les cordées de la réussites, projet d'accompagnement à l'orientation comme levier à l'égalité des chances pour 2026

5) POLITIQUE DE STAGES

- Rechercher l'ouverture de nouveaux partenaires de stage qualifiant tout en maintenant le lien existant avec l'ensemble des établissements d'accueil.
- Mettre en place une journée d'échange entre professionnels encadrants et cadres formateurs

Les objectifs globaux sont les suivants :

N°	Objectifs et description	Résultats
1	Atteindre un taux de réussite des candidats présentés au Diplôme d'Etat Infirmier au moins égal à 90% .	
2	Atteindre un taux de réussite des candidats présentés au Diplôme d'Etat Aide-Soignant au moins égal à 90% .	
3	Atteindre une moyenne globale de satisfaction des enseignements pour les étudiants et élèves au moins égal à 90%	
4	Atteindre un taux de satisfaction en stage d'au moins 80% .	
5	Avoir un taux d'insertion professionnelle égale à 80% à trois mois	
6	Avoir un taux de remplissage égale à la capacité d'accueil (IDE et AS)	

Le 17 octobre 2023

L. LESAGE

Directeur de l'IFSA